



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Toutes propositions, livraisons ou facturations sont conclues aux conditions mentionnées ci-dessous. Aucune dérogation ne peut être appliquée sans une acceptation écrite de notre Direction.

**PRIX** : Les prix communiqués sont seulement indicatifs, la facturation étant réalisée selon le tarif en vigueur au moment de la livraison.

**PAIEMENT** : En application de la loi 2008-776 du 4 Août 2008, article 441-6 du Code de Commerce, nos factures sont payables 45 jours fin de mois date d'émission de la facture ou bien comptant avec un escompte de 2 %.

Aucune dérogation ne peut être acceptée sans un accord préalable de notre Direction. De plus, tout retard de l'échéance prévue pour le règlement de notre facture entraîne les pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal (article L441-6, al. 12 du Code de Commerce).

**RESERVE DE PROPRIETE** : Les marchandises restent notre propriété jusqu'à paiement intégral du prix convenu, le règlement judiciaire ou la liquidation des biens de l'acheteur ne pouvant modifier la présente clause.

L'acheteur devra nous faire connaître toute revendication quelconque par un tiers des marchandises en cause, notamment en cas de procédure de saisie ou de nantissement de son fonds de commerce.

**DELAI DE LIVRAISON** : Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, ils ne peuvent engager notre responsabilité et donner lieu à dédommagement. Dans l'éventualité où ce retard est indépendant de notre volonté, le Client est tenu d'accepter la marchandise fabriquée spécialement pour ses besoins.

**EXPEDITION** : En cas de livraison défectueuse ou non conforme, notre responsabilité se limite au remplacement de la marchandise sans indemnité d'aucune sorte. Il en est de même pour les produits remis à titre d'essai.

Les retours des marchandises incriminées doivent nous être adressés en franco de port et d'emballage. Ce retour de marchandises nécessite un accord préalable de notre Société. Les marchandises expédiées en franco ou non, voyagent toujours aux risques et périls du Client. En cas de détérioration, il appartient au destinataire de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur dès leur réception.

**GARANTIE** : Nos produits sont garantis selon les usages de notre profession, ils doivent être stockés et utilisés conformément aux normes de sécurité dans les entreprises. Pour bénéficier de la garantie, le Client est tenu à respecter ses obligations de paiement envers notre Société.

**LITIGES** : Pour toutes contestations ou litiges ne pouvant être réglés à l'amiable, le Tribunal de Meaux est seul compétent.

**FABRICATIONS SPECIALES** : Les meules non codifiées posant des problèmes particuliers pour leur fabrication ne bénéficient pas du présent tarif.

Dans ce cas, leurs prix sont communiqués par proposition ou accusé de réception de commande.

**ATTENTION** : Les difficultés techniques pour fabriquer des meules par petites quantités, nous obligent à augmenter ou à diminuer le nombre des pièces faisant l'objet de la commande. (En général en raison des risques de casse).

En conséquence, les commandes spéciales sont acceptées sous la réserve impérative que le client s'engage à recevoir la livraison totale de cette fabrication.

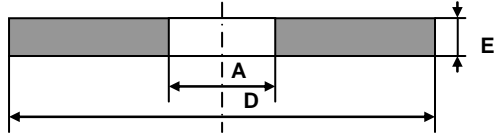
**Expédition Revendeurs : franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 450 € hors taxes, remise déduite.**

**Expédition Utilisateurs : franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 300 € hors taxes, remise déduite.**

# FORMES

## MEULES PLATES ORDINAIRES

TYPE : 01

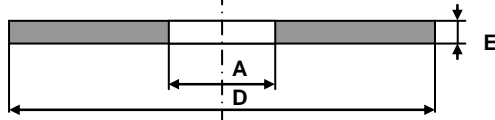


DESIGNATION :  $D \times E \times A$

EX : 200 x 25 x 32

## MEULES PLATES EXTRA-MINCES

TYPE : 41

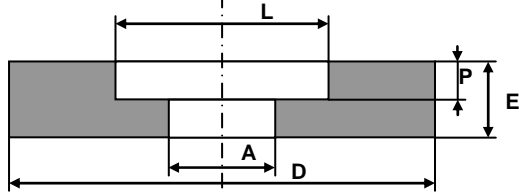


DESIGNATION :  $D \times E \times A$

EX : 180 x 1.5 x 32

## MEULES A UN EMBREUMENT

TYPE : 05

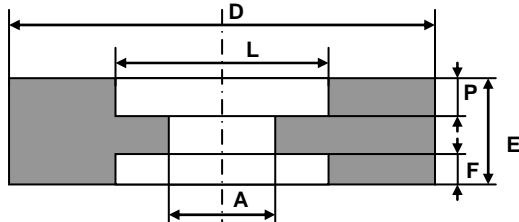


DESIGNATION :  $D \times E \times A - L \times P$

EX : 300 x 40 x 76.2 - 125 x 19

## MEULES A DEUX EMBREUMENTS

TYPE : 07

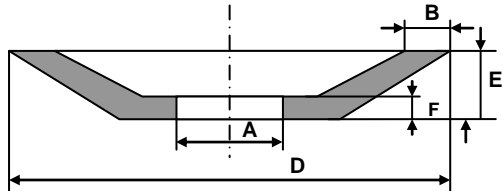


DESIGNATION :  $D \times E \times A - L \times P - L \times F$

EX : 300 x 50 x 76.2 - 155 x 10 - 155 x 18

## MEULES ASSIETTES

TYPE : 12

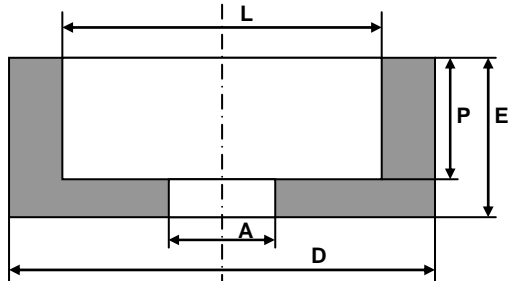


DESIGNATION :  $D \times E \times A - B \times F$

EX : 150 x 13 x 32 - 4 x 9

## BOISSEAUX DROITS

TYPE : 06

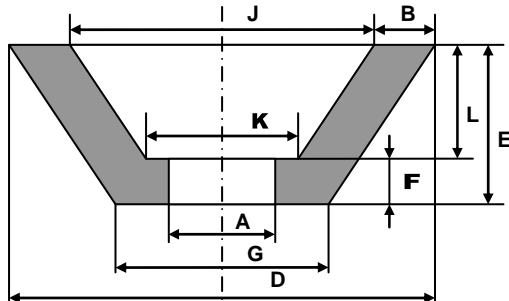


DESIGNATION :  $D \times E \times A - L \times P$

EX : 100 x 50 x 20 - 80 x 40

## BOISSEAUX CONIQUES

TYPE : 11



DESIGNATION :  $D / G \times E \times A - J / K \times L$

EX : 100 / 75 x 50 x 32 - 86 / 62 x 40

**MEULES PLATES ET ASSIMILEES, ASSIETTES, BOISSEAUX,  
CYLINDRES, DIABOLOS.**

**CONDITIONS DE VENTE PAR QUANTITES**

REMISES REVENDEUR					
		II	III	IV	V
DIMENSIONS EN m/m		PALIERS DE QUANTITES			
Diamètres	Epaisseurs				
10 à 25	toutes	50	150	300	600
30 à 40	toutes	30	100	200	300
50 à 80	13 et -	40	80	200	400
	16 à 25	20	50	150	300
	30 et +	15	40	100	200
90 à 125	13 et -	15	30	100	200
	16 à 25	12	24	60	150
	30 à 76	6		40	100
	80 et +	4	12	25	50
150 à 200	13 et -	12	24	60	150
	16 à 25	8	15	40	100
	30 à 51	4	10	25	50
	57 à 76	3	8	20	40
	80 à 102	2	6	15	30
225 à 300	13 et -	10	20	50	100
	16 à 25	6	12	30	60
	30 à 76	3	6	15	30
	80 à 102	1	3	6	12

REMISES REVENDEUR					
		II	III	IV	V
DIMENSIONS EN m/m		PALIERS DE QUANTITES			
Diamètres	Epaisseurs				
350	13 et -	4	10	25	50
	16 à 25	3	8	20	40
	30 à 51	3	6	15	30
	57 à 76	2	4	10	20
400	80 à 102	1	3	6	12
	13 et -	4	10	25	50
	16 à 25	3	8	20	40
	30 à 51	3	6	15	30
450	57 à 76	2	4	10	20
	80 à 102	1	3	6	12
	13 et -	3	8	20	40
	16 à 25	3	6	15	30
500	30 à 51	2	4	10	20
	57 à 76	2	4	8	16
	80 à 102	1	2	5	10
	13 et -	3	6	15	30
550	16 à 25	2	4	10	20
	30 à 51	2	4	8	16
	57 à 76	1	2	5	10
	80 à 102	1	2	4	8
600	13 et -	3	6	15	30
	16 à 25	2	4	10	20
	30 à 51	2	4	8	16
	57 à 76	1	2	5	10
600	80 à 102	1	2	4	8

**MEULES MONTEES SUR TIGE**

PALIER DE QUANTITES	II	III	IV	V
PRIX UNITAIRE				
Prix de 2.28 à 3.04	50	150	200	400
Prix de 3.80 à 4.56	50	100	150	300
Prix de 5.32 et +	25	50	100	200

**BRIQUES**

PALIER DE QUANTITES	II	III	IV	V
PALIER				
Quantités	20	30	75	150

